

Hussy, Charles, dir. (1991) *Atlas du bassin genevois et de la région lémanique*. Genève, Université de Genève et Encyclopédie de Genève, 143 p.

André-Louis Sanguin

Volume 37, numéro 101, 1993

Géopolitique du territoire québécois

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022354ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022354ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

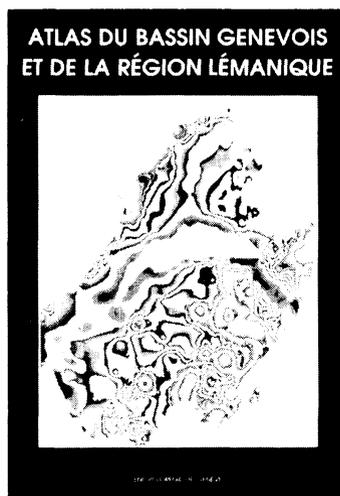
1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sanguin, A.-L. (1993). Compte rendu de [Hussy, Charles, dir. (1991) *Atlas du bassin genevois et de la région lémanique*. Genève, Université de Genève et Encyclopédie de Genève, 143 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 37(101), 388–389. <https://doi.org/10.7202/022354ar>

HUSSY, Charles, dir. (1991) *Atlas du bassin genevois et de la région lémanique*. Genève, Université de Genève et Encyclopédie de Genève, 143 p.



Depuis une vingtaine d'années, les géographes de l'Université de Genève ont habitué la communauté géographique francophone à des publications portant sur le thème de la frontière et des phénomènes transfrontaliers (Guichonnet et Raffestin, 1974, *Géographie des frontières*; Guichonnet, Hussy et Raffestin, 1975, *Travail, espace et frontière. Le cas franco-genevois*; Hussy et Ricq, 1990, *Genève et ses voisins*). Il est sûr que la localisation de la cité de Calvin dans l'une des plus formidables poches frontalières qui soit constitue un vivant laboratoire et un magnifique observatoire de l'effet frontière. Avec ses consoeurs, la *regio basiliensis* et la *regio luganensis*, la *regio genevensis* ne représente-t-elle pas, d'ailleurs, dans la littérature spécialisée, l'archétype et le modèle de la région transfrontalière par excellence? De nombreux articles et études sectorielles lui ont été consacrés, mais la réflexion portait toujours sur une région étriquée, limitée à une agglomération urbaine suisse (Genève) et à une ceinture rurale française (pays de Gex, Genevois français) dont les frontières s'inscrivaient sur les crêtes du Jura et du Salève.

La publication de cet atlas coïncide avec un moment capital pour la Suisse. Franchissant le pas que d'aucuns estimaient infranchissable, la Confédération helvétique va entrer le 1^{er} janvier 1993 dans l'EEE (Espace économique européen ou Europe des 19) en même temps qu'elle est officiellement candidate à l'adhésion à la Communauté européenne. Le traité de Maastricht a engendré une dynamique institutionnelle et territoriale vers l'Union européenne et, de ce fait, l'EEE peut être perçu comme le sas d'entrée en Communauté européenne des États membres de l'AELE (Association européenne de libre-échange).

Prenant acte des changements radicaux de gravitation affectant la Suisse, Charles Hussy invite les lecteurs de cet atlas pratique et commode à des réflexions sur la *regio genevensis* prise dans une plus large dimension que celle du bassin genevois, d'où la mise en exergue d'une région lémanique et le titre à double visage de l'ouvrage. En réunissant les cantons suisses de Genève, de Fribourg, du Valais et de Vaud, les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, c'est une population de 2 000 000 à 2 500 000 habitants qui est concernée par un projet

s'inspirant de la démarche de ce grand esprit européen qu'était Denis de Rougemont. Pour lui, l'Europe des régions représentait le meilleur moyen de bâtir l'Europe en permettant à des femmes et à des hommes de langues et d'ethnies différentes de s'épanouir selon une grille fédérale. En ce sens, la région lémanique colle parfaitement à ce schéma.

L'atlas du bassin genevois et de la région lémanique est la présentation d'une recherche menée au département de géographie de l'Université de Genève entre 1988 et 1990, grâce à une subvention du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Il se veut un outil de travail pour les aménagistes et planificateurs à l'usage d'une région au gabarit européen. Utilisant abondamment la télédétection et les nouvelles techniques de la numérisation cartographique, il articule la réflexion sur six thèmes complémentaires (le peuplement, l'agriculture, le secondaire/tertiaire, la circulation et les transports, le foncier et le prix du sol). Un fil conducteur est omniprésent dans tout le raisonnement: Hussy part toujours du bassin genevois pour aboutir à la région lémanique. La grande réussite de l'auteur est d'avoir pu coordonner en un tout cohérent des statistiques suisses et françaises dont la simultanéité n'est pas toujours évidente.

Ainsi, par-dessus une frontière politique qui perd de jour en jour sa signification dans une Europe en pleine intégration, finissent par se dégager une *regio genevensis* et une région lémanique où les acteurs et les activités évoluent dans un jeu spatial centripète/centrifuge dont Genève est le noyau. Cette métropole prend et donne. Elle est un pôle-déversoir et un pôle-attraction. Surprenantes notamment sont les planches concernant la proportion de population étrangère, la taille moyenne des ménages et des exploitations agricoles, le vieillissement, les mouvements de travailleurs frontaliers, l'équipement touristique, l'emprise foncière suisse en France, le prix du terrain à bâtir... Dans la plupart de ces situations spatiales, les contrastes sont marqués de part et d'autre de la frontière.

Toutefois, l'atlas du bassin genevois et de la région lémanique modifie radicalement l'image que l'on se fait de la frontière comme élément séparateur de cultures et de régions. La *regio genevensis* était périphérique dans son espace national. À présent, elle devient centrale dans le nouvel ordre territorial européen. L'atlas illustre un constat majeur: les régions transfrontalières sont les premières à subir les effets de l'intégration européenne, ce qui permet de redécouvrir l'idée de frontières zonales. À cheval sur deux États nationaux foncièrement différents, le bassin genevois et la région lémanique sont devenus un sujet de coexistence culturelle et de Peace Research.

André-Louis Sanguin
Département de géographie
Université d'Angers, France